



Dossier de presse – Février 23

Transition écologique, alimentaire, ou encore citoyenne... Cenon relève le défi !

« Le secret du changement est
de concentrer toute notre énergie,
non pas à lutter contre le passé,
mais à construire l'avenir. »

Socrate



x



A l'heure où l'augmentation des coûts des énergies bouleverse le quotidien des particuliers, entreprises et collectivités, la ville de Cenon tire un premier bilan de sa démarche de transition engagée dès 2020 et l'intensifie : chaque action du plan d'administration vise désormais un ou plusieurs objectifs de développement durable.

1/ Mobiliser l'intelligence collective au service d'un développement durable

- >Acculturer tous les agents de la collectivité
- >Vers une charte des manifestations éco-responsables
- >Solliciter la participation des habitants

2/ Des objectifs de développement durable pour préparer un avenir éco-responsable

3/ Une organisation interne pour une action optimisée sur le territoire

- >Trois élus référents
- >Création d'une mission transition écologique et citoyenne
- >Création d'une Brigade Verte
- >Recrutement des ambassadeurs du développement durable et du vélo

4/ Des engagements déjà visibles sur le terrain

- > Sobriété énergétique : les mesures adoptées à court et moyen terme
- >Le CCAS
- >Création de la Maison éco-citoyenne « La Source »
- >Elargir notre action à l'ensemble de la Rive Droite

1/ Mobiliser l'intelligence collective au service d'un développement durable

"Notre combat collectif est celui d'une société plus juste et en paix, celui d'une société où le partage des richesses et la préservation de l'environnement doit être une réalité"

Extrait du discours
de Jean-François Egron,
Maire de Cenon
lors de ses vœux
à la population et aux
forces vives du territoire.

> Acculturer tous les agents de la collectivité aux objectifs de développement durable

Après l'installation de la nouvelle équipe municipale en mars 2020, la ville a lancé un réel changement dans son mode de fonctionnement conscient que la coopération était une des solutions aux enjeux des collectivités : une centaine d'actions recensées dont la mise en œuvre s'appuie sur une méthode de travail transversale où **la question des transitions (écologique, alimentaire, citoyenne etc.) apparait comme un fil rouge.**

Au cours de l'année 2022, des temps forts ont été organisés à l'attention des agents et des élus de la ville :

- Un **comité de Direction** spécifique sur la "**Fresque du climat**" proposé au printemps : en mobilisant l'intelligence collective du groupe, cette fresque du Climat facilite l'appropriation des enjeux du changement climatique.
- Des **ateliers avec les agents de la ville** autour de la fresque du climat pour sensibiliser et recueillir leurs avis et propositions en tant que professionnels mais également citoyens habitant la cité. Certains pourront poursuivre leur engagement au sein d'un **groupe Agents** pour concevoir et mener des actions concrètes.

Le groupe agent est composé d'agents volontaires qui imaginent, créent des projets internes à la collectivité. Il est ouvert à tous les agents quelle que soit leur fonction. En 2021 le groupe a cherché des solutions pour améliorer la communication interne, 2023 sera sur le thème du développement durable.

- Pour agir face au changement climatique, il faut d'abord le comprendre : c'est l'objet de la **conférence "Electrochoc"** animée par Mootpoint à laquelle ont participé, l'automne dernier, tous les cadres de la collectivité et les élus.
- Enfin, un **séminaire des Directeurs/Directrices** a permis de dégager 5 actions prioritaires qui ont été soumises à l'arbitrage des élus.



L'agence Mootpoint, accompagne la collectivité dans l'organisation des ateliers en direction des agents au cours desquels ils ont été amenés à s'interroger sur les **mesures prises et/ou à prendre** par la Ville pour réduire l'impact de son fonctionnement et développer une résilience locale.

De façon unanime, ont été cités :

- L'**amélioration de la mobilité**, par l'utilisation des transports en commun (TER, Tram), la création de pistes cyclables et voies vertes, le recours aux vélos (dont électriques), le passage de la ville à 30km/h au 1er janvier, le changement progressif du parc automobile par des véhicules électriques
- Le **développement d'une agriculture urbaine** : avec la mise en place de jardins et composteurs partagés, la conduite de projets d'agriculture urbaine, la formation des enfants à l'agriculture urbaine
- Les actions en faveur de la **biodiversité urbaine** : application du principe "Zéro phyto", végétalisation des cimetières, cours d'écoles et espaces publics, réalisation d'un inventaire des arbres remarquables, valorisation des coteaux, fauchage raisonné et désherbage manuel, projet 1 million d'arbres, préservation des parcs, etc.
- Information, sensibilisation, développement de la **participation citoyenne** : création du Comité consultatif de transition écologique, action de sensibilisation en direction des enfants, projet CUBE, animations de sensibilisation tout public (par ex. Green walk), etc.
- **Economies d'énergie des bâtiments et économies d'eau** : Réseaux de chaleur, incinération des déchets pour produire de l'énergie, récupération des eaux pluviales, photovoltaïque sur les nouveaux bâtiments, plan LED.

>Solliciter la participation des habitants

En juillet 2021, la ville sollicite la participation citoyenne pour enrichir sa réflexion et ses bonnes pratiques sur les questions de transition écologique.

Après appel à candidature, le **Conseil Consultatif de la transition écologique (CoCoTec)**, est ainsi créé en février 2022. Ses membres sont sollicités pour formuler des conseils et avis sur le volet environnemental de l'ensemble des actions menées par la municipalité.

Parmi leurs actions prioritaires : la création d'un évènement fédérant des jardins partagés et collectifs ainsi qu'une cartographie des cheminements piétons pour promouvoir la marche en ville.



>Vers une charte des manifestations publiques éco-responsables avec l'AREMACS

Cenon travaille à former ses services municipaux et ses associations à organiser des manifestations publiques à faible impact environnemental.

Avec l'aide de l'AREMACS (Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives), et le soutien de Bordeaux métropole, un accompagnement à la réduction, la gestion et la valorisation des déchets en événementiel est engagé ainsi que la sensibilisation des publics à l'éco-responsabilité événementielle.



Fêtons Cenon et ses associations: pour l'édition 2022 de cet évènement, des poubelles de tri ont été installées sur l'ensemble du site recevant la manifestation et l'association AREMACS tenait un stand « L'apart Zero déchets ». L'occasion d'informer le grand public et les responsables associatifs organisateurs d'évènements.

2 / Des Objectifs de Développement Durable pour préparer un avenir éco-responsable

Consciente que la transformation des territoires face aux enjeux climatiques doit être systémique et intégrée dans chaque politique publique, la ville souhaite diffuser et imprégner l'ensemble de ses politiques publiques. Pour ce faire, elle s'est basée sur les actions de son plan d'Administration en les rattachant de façon systématique aux objectifs de développement durable de l'ONU (ODD)

Parce que la question des transitions est de nature à être transversale, elle se retrouve au cœur de la centaine d'actions que compte le Plan d'Administration de la ville sur le mandat 2020-26. Un rapprochement des ODD a ainsi été opéré au sein de chaque pôle :

Pôle Pilotage / Innovation / Modernisation de l'administration :

Renforcer la mission Transition écologique, définir et cadrer la méthode projet, agir en faveur de l'inclusion numérique, etc.

Pôle Vie Administrative et Citoyenne :

Accompagner la modernisation et la transformation numérique de l'administration
Améliorer la relation à l'usager, encourager l'innovation sportive, promouvoir la diversité culturelle et soutenir le développement local, etc.

Pôle Social, Jeunesse et Famille :

Installation des tables de tri dans les écoles, adaptation des projets "épicerie sociales et solidaires", suivi des NPRU, renforcer l'offre de logements aux personnes en situation de handicap, etc.

Pôle Aménagement du territoire et du patrimoine :

Réécriture de la charte pour la qualité urbaine, végétalisation des cours d'école, construire le parc de l'Hôtel de Ville, enherbement des cimetières, etc.

Cabinet du Maire :

Création d'instances de démocratie participative, définition d'une stratégie d'animation des territoires et actions de proximité, etc.

Depuis sa création en 2021, la CAMP (Cellule d'Appui et de Modernisation des Pratiques) accompagne les autres services municipaux à l'intégration des enjeux de coopération et de développement durable et les accompagne dans la méthodologie de conduite de projets favorisant une approche transversale et durable des politiques publiques.

L'intégration des ODD dans les actions du plan d'Administration de la Ville s'est notamment traduite à travers la vidéo des vœux aux agents : [Cliquez ici pour visionner la vidéo](#)

3/ Une organisation interne pour une action optimisée sur le territoire

Pour préparer son territoire et ses populations aux mutations imposées par la crise climatique et appréhender globalement et collectivement les enjeux du développement durable, la ville s'est tout d'abord engagée dans une mobilisation des acteurs internes (agents municipaux et élus locaux).

>Trois élus référents

Le ton est donné dès le début du mandat : en nommant trois élus en charge des transitions, le Maire fait de la question de la transition écologique un sujet transversal à chacune de ses actions :

- Laurent Péradon, Adjoint au Maire délégué à l'environnement, la transition écologique et la mobilité,
- Marjorie Carvel, conseillère municipale en charge des projets de parcs, du plan vélo et de la biodiversité
- Léa Rainier, conseillère municipale déléguée à la transition écologique et alimentaire.



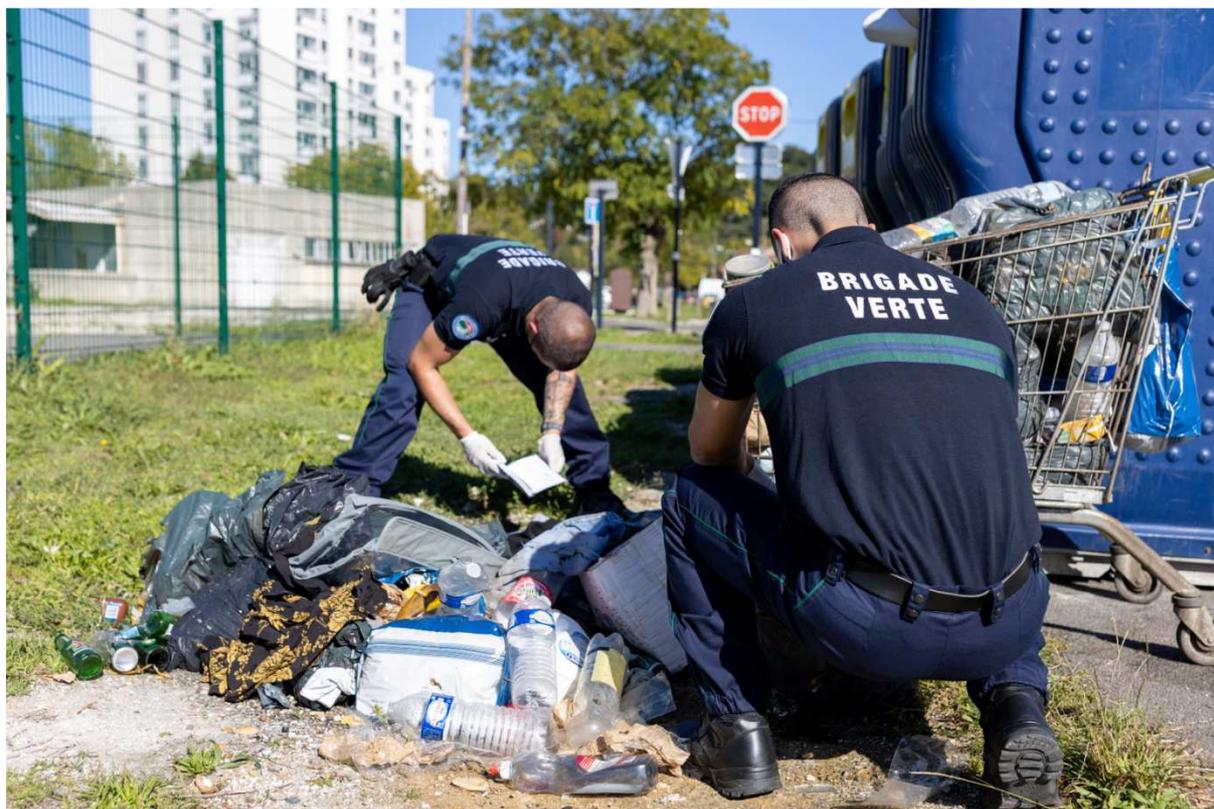
>Création d'une mission transition écologique et citoyenne

La création d'une mission transition écologique et citoyenne témoigne de la volonté affichée par la ville de faire de la transition écologique un sujet transversal, appréhendé dans chacun des projets pilotés par la Municipalité et ses partenaires.

Elle a pour mission de fédérer les différentes initiatives prises par les usagers du territoire et de les coordonner avec l'action municipale sur le registre de la transition en l'abordant dans sa démarche globale : citoyenne, alimentaire et écologique.

>Création d'une Brigade verte

Créée en 2021, la brigade verte a en charge la surveillance du domaine public et la lutte contre les incivilités en matière de salubrité publique. Elle sillonne les rues de la ville dans une logique de prévention et de sensibilisation au respect de notre cadre de vie commun. Composée de 3 agents assermentés, elle assure au quotidien une action de sensibilisation des administrés et participe au déploiement du "plan propreté" développé par la ville.



Au terme de 6 mois d'activité, la brigade verte comptait déjà plus de 500 interventions.

>Recrutement des Ambassadeurs du développement durable et du vélo

Recrutés chaque année, depuis 2012, en service civique, les Ambassadeurs du Développement durable et les Ambassadeurs du vélo assurent également une mission de sensibilisation des publics aux enjeux de la transition écologique.

Arrivé-e-s mi novembre 2022, la mission principale des ambassadeurs du développement durable sera de travailler sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les huit écoles élémentaires publiques de la ville jusqu'à la fin juin 2023.

Une action qui s'inscrit de façon plus générale dans le **Programme Alimentaire Territorial (PAT)** coordonné à l'échelle de la Rive Droite par le GIP/GPV Rive Droite. (Lire p12)

Ils organiseront également **3 cleanwalk** ; les mercredis 5 avril et 10 mai, ainsi que le samedi 10 juin.

4/ Des engagements forts déjà visibles sur le terrain

>Sobriété énergétique : les mesures adoptées à court et moyen terme

C'est au cours du Conseil Municipal du 3 octobre dernier que le Maire a annoncé les mesures prises à court et moyen termes pour limiter les dépenses énergétiques fortement impactées par la hausse des prix de l'énergie. En effet, avec une augmentation de 40% pour l'électricité et 60% pour le gaz, c'est une dépense supplémentaire évaluée à plus d'1 million d'euros à laquelle se prépare la collectivité.

Dans l'ensemble des bâtiments publics chauffés par la Ville, les températures sont ajustées en fonction des activités et typologies des publics accueillis, à savoir :

- Bureaux administratifs : 19°
- Locaux associatifs : 19°
- Crèches : 20-21° (aucun changement)
- Etablissements maternels : 20° (aucun changement)
- Etablissements primaires : 19°
- Gymnases : 15°
- Vestiaires : 19°
- Locaux sportifs de petite superficie (usage séniors principalement) : 19°

Pour réduire ses dépenses d'électricité tout en assurant la sécurité publique sur son territoire, l'équipe municipale a donc fait les choix suivants :

- A compter du 2 novembre, extinction de l'éclairage public entre minuit et 6 heures du matin, à l'exception des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Les places Voltaire et Mitterrand l'éclairage sera gradué à 10%.
- Réduction de la période de mise en service des décorations lumineuses de Noël (du 12 décembre au 6 janvier, avec extinction entre minuit et 6 heures du matin, à l'exception des nuits du 24 et 31 décembre),
- Remplacement progressif de l'éclairage actuel par du LED avec dispositif de détection.

>Le CCAS et son épicerie sociale et solidaire engagés dans la transition alimentaire

Le Panier des 4 saisons, épicerie sociale et solidaire du CCAS de Cenon, accompagne ses adhérent•e•s. dans leur transition alimentaire et la réduction de leurs déchets. Grâce à des partenariats solides, par exemple, avec le groupement d'achats d'aliments de base de qualité VRAC (Vers un Réseau d'Achats en Commun), le réseau GALAS (création de filières solidaires et locale pour l'approvisionnement en fruits et légumes).



Atelier au panier des 4 saisons : cuisiner des légumes de saison.

>La source : la maison écocitoyenne des Cenonnais.e.s

En attendant son ouverture au public, la Source propose déjà des actions "Hors les murs". A venir notamment : Samedi 25 Mars-18h30/ 20h30 : « Une soirée avec nos rapaces nocturnes » 45min, pour un public familial... puis balade dans le parc Palmer à l'écoute des Oiseaux. Participation limitée à 20 personnes : inscription nécessaire à mariehelene.filleau@cenon.fr avant le 20 mars
Dimanche 07 Mai de 8h30 à 10h30: « Une matinée avec les oiseaux d'ici » dans le parc du Cypressat.

Après une visite des jardins partagés et familiaux de la ville organisée durant l'été, à l'initiative du **CoCoTec**, c'est une balade à la découverte des oiseaux, commentée par le guide naturaliste, Mathieu Moulis, qui a rassemblé une vingtaine de participants. L'occasion de témoigner de la nécessité d'une gestion respectueuse des espaces de nature pour favoriser la biodiversité, si précieuse pour tous les vivants.

Prochain RDV : **une balade des jardins partagés avec un temps d'échanges de graines, plants d'aromates, de légumes, de fleurs... le dimanche 14 mai, place Voltaire.**



Balade à la découverte des oiseaux, commentée par le guide naturaliste, Mathieu Moulis.

>Poursuivre le travail engagé collectivement avec le GIP GPV Rive Droite

Le « Grand Projet des Villes Rive Droite » (GPV) est un groupement d'intérêt public qui soutient le développement urbain, économique, social et culturel des communes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. Ses actions relèvent de deux champs principaux :

- l'amélioration du cadre de vie
 - le développement économique et social,
- en réponse aux objectifs de la Politique de la ville et de la Transition écologique.

Le conseil d'administration du GPV réunit au moins une fois par trimestre les édiles des 4 communes membres pour suivre, débattre et valider le projet de territoire. C'est de cette mobilisation collective que découle la création du Parc LAB en 2014 (laboratoire du Parc des coteaux – 27 km de parcs et jardins de Bassens à Floirac) qui aura notamment permis de définir un plan de gestion écologique intercommunal intégrant la pratique de l'éco-pâturage, de la fenaison, de la gestion différenciée, etc...

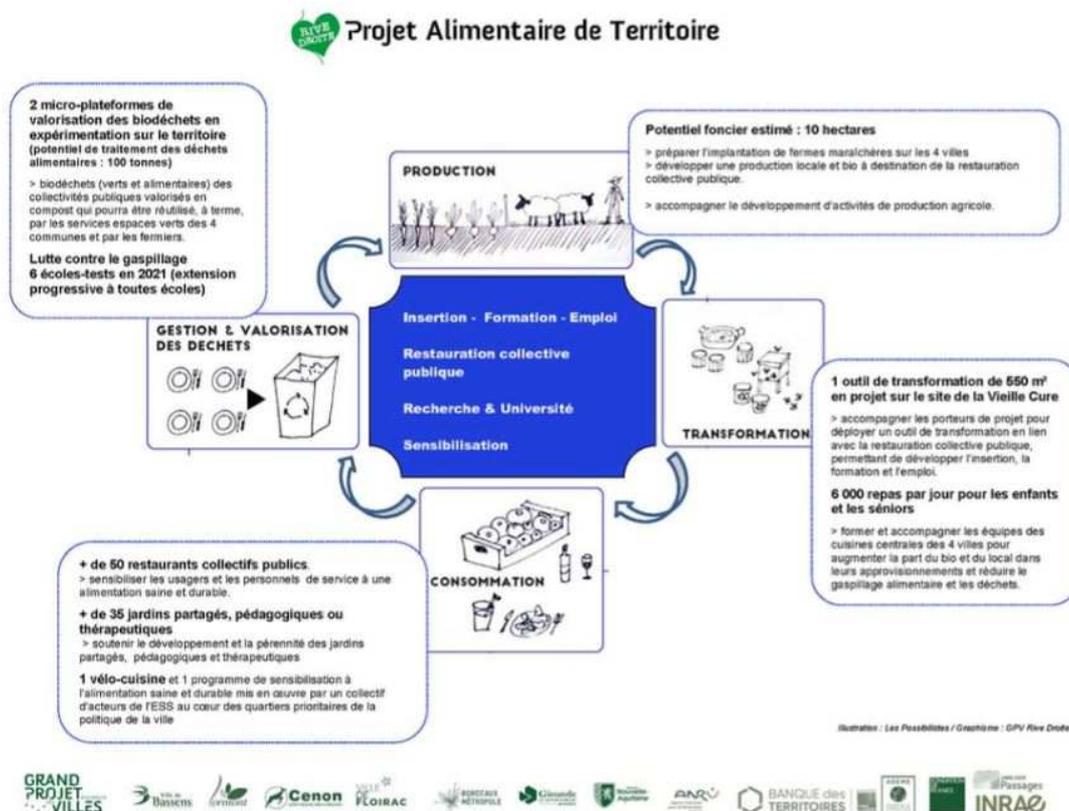
En 2016, les 4 communes s'engagent dans la création d'un **écosystème alimentaire local** qui a abouti à la mise en place d'un **projet alimentaire de territoire (PAT)** impliquant acteurs institutionnels, associatifs et privés. Développé autour de la restauration collective publique, ce projet est mené en lien étroit avec un programme de recherche-action porté par le CRNS et l'INRAE et bénéficie depuis 2021 d'une labellisation par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Après des expérimentations en 2021-2022 dans certains établissements scolaires, **c'est l'ensemble des écoles élémentaires de la ville qui seront équipées de tables de tri.**



Présents dans les cantines scolaires, les Ambassadeurs du Développement Durable accompagnent notamment les élèves demi-pensionnaires au tri sélectifs des déchets.

Comprendre le PAT en un coup d'œil



Ce PAT ambitionne de développer des espaces de production agricole sur les quatre villes-membres du GPV (Bassens, Lormont, Cenon, Floirac) permettant d'alimenter en légumes la restauration collective publique. La surface totale cultivable à terme est estimée à près de 10 hectares. Sur Cenon, un site de 9000m² à proximité du parc du Loret (haut Cenon) est notamment à l'étude, un second de taille équivalente situé sur le coteau pourrait s'ajouter à terme.

Avec la mise en œuvre d'une politique publique de transition alimentaire,
 la Ville de Cenon souhaite développer une alimentation de qualité
 accessible à tous dans le cadre plus général d'une démarche
 environnementale, éducative et sociale.

